ACTION URGENTE

OUGANDA. LIBÉRATION D'UN DIRIGEANT DE L'OPPOSITION VICTIME D'UNE DISPARITION FORCÉE

Le 17 juillet, Robert Lugya Kayingo, avocat ougandais et sud-africain, et président de l'Alliance fédérale ougandaise, parti politique d'opposition, a été soumis à une arrestation arbitraire par des membres des forces ougandaises de sécurité à l'aéroport d'Entebbe, après avoir débarqué de son vol en provenance d'Afrique du Sud. On est restés sans aucune nouvelle de lui pendant 27 jours. Le 12 août, il a été libéré et sommairement expulsé vers l'Afrique du Sud. Il se trouve désormais chez lui, parmi les siens, à Johannesburg.

AUCUNE ACTION COMPLÉMENTAIRE N'EST REQUISE. UN GRAND MERCI À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT ENVOYÉ DES APPELS.

Robert Lugya Kayingo est avocat et président de l'Alliance fédérale ougandaise, un parti politique d'opposition en Ouganda. Dans la matinée du 17 juillet, son vol a atterri à l'aéroport d'Entebbe en provenance d'Afrique du Sud, où il réside avec sa famille. Il s'était rendu en Ouganda pour assister aux funérailles de son oncle. À son arrivée, des agents des services de l'immigration l'ont arrêté arbitrairement et l'ont ensuite remis à des membres non identifiés d'un service non spécifié des forces de sécurité. Aucun de ces deux agents ne s'est identifié ni n'a présenté de mandat ou d'explication pour son arrestation.

On est restés sans aucune nouvelle de Robert Lugya Kayingo pendant 27 jours. Aucune information officielle n'ayant été divulguée par les autorités quant au sort qui lui avait été réservé et le lieu où il se trouvait, Robert Lugya Kayingo était victime d'une disparition forcée.

Le 12 août, les autorités ougandaises ont libéré Robert Lugya Kayingo et l'ont renvoyé en Afrique du Sud, sans qu'il ne fasse l'objet d'aucune inculpation. Il se trouve désormais avec sa famille à Johannesburg. À la suite de sa libération, il a déclaré : *« Je n'ai jamais imaginé qu'une organisation comme Amnesty International pourrait se mobiliser et se battre pour moi. Aujourd'hui, je suis impatient de rejoindre Amnesty pour voir comment je peux défendre les droits fondamentaux aux côtés d'autres personnes. »*

Si nous saluons le fait que Robert Lygya Kayingo soit désormais en liberté et en sécurité, nous condamnons l'injustice dont il a été victime. Sa disparition forcée et sa détention illégale avaient pour objectif de l'empêcher de prendre part à des activités politiques en Ouganda, entravant ainsi son droit à la liberté d'expression et d'association.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Robert Lugya Kayingo (il)

CECI EST LA SECONDE ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 73/25

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : https://www.amnesty.org/fr/documents/afr59/0155/2025/fr/

AMNESTY INTERNATIONAL